

ABONNEMENT.

Saumur.
 30 fr.
 16
 8
Poste:
 35 fr.
 18
 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 OCTOBRE 1884.

Chronique générale.

Les dépêches de Chine, tout en annonçant que nous avons repoussé l'ennemi, qui allaquit Tuyen-Quang, peuvent être considérées comme mauvaises. Elles prouvent, en effet, que des masses énormes envahissent le Tonkin, et que ces masses ne se laissent décourager ni par leurs échecs, ni par leurs pertes.

Nous savons bien que nos troupes retranchées dans de bonnes positions sont inexpugnables et qu'elles tiendront l'ennemi en respect, tant qu'elles auront des vivres et des munitions. Mais nous savons aussi que le Céleste-Empire dispose de troupes considérables, soit régulières, soit irrégulières, et que son gouvernement se soucie fort peu d'en faire massacrer un certain nombre. La vie des hommes ne compte pas pour les mandarins. Nous avons donc à craindre qu'ils usent nos troupes en les harcelant sans relâche par des attaques incessantes. Quand il y a entre les combattants une telle disproportion de forces, on est en droit de tout redouter.

Nous remarquons en effet que, dans les deux derniers engagements, nous n'avons pu, quoique vainqueurs, poursuivre l'ennemi, qui peut ainsi se reformer, recevoir des renforts, et revenir à la charge.

Ces faits prouvent ce que nous avons dit tant de fois, que nous n'avons pas assez de monde soit au Tonkin, soit en Chine. Le général Brière de l'Isle demande, en effet, rien que pour garder le Delta, un renfort de dix mille hommes; — il en faudra au moins autant pour opérer contre la Chine.

On a eu tort de se lancer aussi légèrement dans cette affaire; mais maintenant que nous y sommes il importe d'en sortir promptement et à notre honneur.

On estime qu'une expédition contre Pékin

demanderait au moins 40,000 hommes et 420 pièces de campagne. En 1860, quand nous avions les Anglais avec nous, il a fallu un corps de 20,000 hommes; et les Chinois n'avaient alors ni l'organisation, ni l'armement qu'ils ont aujourd'hui.

Que les contribuables-électeurs considèrent maintenant le guépier dans lequel M. Jules Ferry les a engagés et les sacrifices en hommes et en argent que leur coûtera cette fatale campagne.

LA GRATUITÉ SCOLAIRE.

De plusieurs départements, on nous signale un fait, qui montre d'une façon instructive ce qu'il faut penser de la gratuité absolue de l'enseignement. On sait qu'en vertu de la loi du 16 juin 1881, l'Etat a pris à sa charge les traitements des instituteurs et des institutrices, à la condition que les communes lui abandonnent le produit des 4 centimes spéciaux. Ces 4 centimes ne suffisant pas pour couvrir la dépense, les Chambres ont dû voter un fonds de subvention.

Dans les départements dont nous parlons, comme ailleurs, le traitement a été payé, en 1882 et 1883, aux instituteurs et institutrices titulaires et adjoints sur mandats ordonnancés par le préfet. Mais il paraît que l'on a payé ainsi au-delà de ce qu'avaient fourni les 4 centimes communaux et la subvention de l'Etat; et comme le déficit ne permet pas de réclamer le supplément de crédit nécessaire, voici ce qu'on a imaginé: on a purement et simplement obligé un certain nombre d'institutrices à RESTITUER le traitement qui leur avait été régulièrement payé, et qui leur était légalement dû. De préférence on s'est adressé à de bonnes Sœurs, que l'on sait désireuses d'éviter toute difficulté avec l'administration et faciles à effrayer. Nous avons le regret de dire que plusieurs ont accédé à cette étonnante réclamation et remboursé sans difficulté leur traitement de 1883.

Enhardie par ce succès, l'administration a pensé qu'elle obtiendrait avec la même fa-

cilité la restitution du traitement de 1882, et elle a eu l'effronterie de la demander. Cette fois, des conseils éclairés ont ouvert les yeux aux religieuses, qui ont refusé net.

N'est-ce pas que le procédé est ingénieux et qu'il montre, en même temps que le mensonge de la gratuité absolue, la situation des finances et le désarroi de l'administration? Faire payer la gratuité par les instituteurs eux-mêmes, c'est assurément une pensée lumineuse. Mais elle pourrait recevoir d'autres applications, telle, par exemple, que de faire payer l'expédition du Tonkin par M. Grévy et ses ministres et d'imputer au compte de MM. les trésoriers-généraux et les préfets les moins-values du rendement des impôts.

Hélas! il y a toujours assez d'argent pour payer ce monde-là; mais il n'y en a pas pour payer les humbles desservants et les pauvres institutrices!

LA CRISE AGRICOLE.

M. J. Ferry a reçu hier matin les délégués des agriculteurs du Nord, accompagnés de la plupart des sénateurs et députés du département.

Les délégués ont exposé les préjudices que cause à l'industrie nationale l'entrée en France des blés étrangers, des alcools allemands, des vins d'Espagne et d'Italie.

Le président du conseil a répondu que le gouvernement se préoccupait des mesures à prendre.

La délégation s'est ensuite rendue auprès de M. le ministre du commerce, puis auprès de M. Tirard, ministre des finances.

Les deux ministres ont assuré la délégation de tout leur concours.

Cette dernière a dû se rendre hier soir chez M. Méline, ministre de l'agriculture.

Mardi matin, à Montceau-les-Mines, on a trouvé près de la porte de la chapelle Magny une machine infernale composée d'un tuyau en fer bouché aux deux extrémités avec de

forts tampons de bois et contenant 300 grammes de dynamite mélangée avec 400 grammes de poudre. Fort heureusement la mèche n'avait pas brûlé jusqu'au bout.

Déjà, la semaine passée, une tentative analogue avait eu lieu près de la demeure du marqueur de mine Eliennet. Le pays est très-ému de ces tentatives successives. La police et la gendarmerie sont sur les dents.

On parle de dissentiments très-graves entre M. Rouvier et M. Tirard.

Une altercation aurait même eu lieu à l'issue du conseil des ministres.

OUTIL OU PLUME.

L'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit, établie à Paris, vient de publier son rapport pour l'année 1884. Nous en détachons le passage suivant:

« Le chiffre des placements est bien inférieur à celui des années précédentes. Ce qui s'explique suffisamment par la crise qui sévit en ce moment sur l'agriculture, le commerce et l'industrie.

» Le placement est encore possible quand il s'agit de faire embaucher des journaliers; mais les nombreux sinistres qui se sont produits, principalement parmi les maisons de banque et de commerce, nous ont rendu presque impossible le placement des employés, et pourtant, 2,347 comptables, employés ou voyageurs de commerce sans place, sont venus nous demander l'hospitalité.

« Combien nous déplorons ce funeste aveuglement qui pousse d'excellents cultivateurs et ouvriers pères de famille à faire entrer leurs enfants dans la carrière que nous appellerons de la plume, qui n'est que trop souvent une source de déceptions. »

» Mieux que personne, nous avons été à même de constater, par les exemples qui nous passent journellement sous les yeux, la différence qui existe entre les deux caté-

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

VII

Jean fut retenu à l'étude pendant toute la journée du lendemain. Le soir, M. Furondeau l'appela et lui dit:

— Monsieur Jean, allez porter, je vous prie, ce petit contrat de vente chez M. le baron de Rieux et demandez-lui s'il en approuve la rédaction.

Le notaire tenait à la main un gros rouleau de papier. Sur sa face rebondie errait un sourire qui signifiait, à ne s'y point tromper:

— Approuver ce contrat! Eh! je crois bien qu'il l'approuvera! qui donc pourrait trouver à redire dans une pièce sortie de nos mains?

Nos mains étaient en effet des plus expertes en fait sibilin du notariat. Les actes de M. Furondeau étaient les chefs-d'œuvre du genre, et pour le fond, et pour la forme: ils prévoyaient tout, même l'impossible; ils disaient tout, même l'inutile; ils avaient des proportions gigantesques et des proportions mystérieuses; ils ressemblaient à ces

monuments mégalithiques, construits à l'aide de procédés inconnus, dont le sens échappe, dont l'utilité est un problème; on croit d'abord qu'ils renferment des trésors; mais point; qu'on déblaye, qu'on fouille, c'est à peine si l'on découvrira, entre deux pierres disjointes, quelques débris chétifs, insignifiants, sans rapport avec l'immensité de l'appareil qui les couvre.

Un art non moins savant présidait au costume de ces merveilleux contrats. Les minutes avaient des chemises bleues et les copies des chemises roses. Sur les rôles de papier timbré, coquettement reliés avec un ruban assorti, la ronde, la bâtarde, la gothique et l'anglaise mêlaient leurs grâces diverses à l'élégance des accolades, à l'irréprochable correction des traits, à la majesté fulgurante des paraphe.

Les clients ne résistaient point à de pareils chefs-d'œuvre: charmés par la beauté de ces corps d'écriture, étonnés de la solennité des formules, confondus par la longueur des incidents, ils n'essayaient pas même de comprendre, ils admiraient et payaient.

Quarante ans de cette pratique avaient rendu M. Furondeau très-fier et très-riche.

Jean prit le rouleau que lui présentait le notaire avec une prestesse dont le respect était absent, et sortit en courant.

Que le baron de Rieux demeurât au sud de la

ville, au nord ou en galerno, il s'en souciait peu. Il voulait voir Stéphanette. Que de choses s'étaient passées depuis deux jours, que de choses heureuses qu'il allait lui apprendre!

Amoureux et messenger de bonnes nouvelles, il avait deux raisons pour aller vite.

En peu de temps, il fut devant la boutique du brocanteur. Stéphanette n'était pas dans la grande salle du bas. Jean passa de l'autre côté de la rue, et comme le premier étage de la maison n'était point élevé, le rez-de-chaussée ne l'étant guère, il aperçut à la fenêtre la jeune fille qui travaillait.

Elle ne le voyait pas. Sa silhouette gracieuse se dessinait de profil sur le fond obscur de la chambre. Aucun bruit de la rue ne la troublait. Elle était là depuis longtemps sans doute, car elle avait sur son visage le calme que donne un long silence. Blanche, immobile, penchée sur son travail, elle était attentive à la fois, comme le sont les femmes, à l'aiguille qu'elle tenait et à quelque songe familier qu'on sentait vivre en elle. Auprès d'elle, et si près que la fleur blanche se détachait sur ses cheveux noirs, un lis était fleuri. Ces deux êtres, femme et fleur, avaient quelque chose de commun et de fraternel. Tous deux semblaient captifs d'un monde trop étroit, tous deux souffraient du même mal, et l'on devinait, à cette grâce mélancolique qui les faisait se ressembler, qu'ils auraient eu besoin de plus d'air et de lumière pour s'épanouir

dans toute la richesse de leur sève ardente et jeune. Personne ne passait en ce moment dans la rue.

Jean appela:
 — Phanette?

La jeune fille leva les yeux: sous le rayon de soleil qui en jaillit, la figure de Jean s'illumina.

— Une grande nouvelle!
 — Et quoi donc?

— Mon oncle veut bien.
 — Oh! fit-elle, vous lui avez parlé?

— Oui, et dès demain il viendra ici causer avec vous et avec votre père. Fiancés, ma Phanette, fiancés!

L'émotion la saisit au cœur. Une rougeur subite lui monta au visage. Puis, sur les lèvres de la jeune fille, un sourire s'épanouit. Le bonheur immense et naïf qu'elle éprouvait, l'aveu de son amour, l'oubli de toutes ses souffrances, et aussi la douceur timide d'une âme pudique jusque dans sa joie, rayonnèrent dans ce sourire charmant.

Un passant tourna la rue.

Elle mit un doigt sur sa bouche, et Jean s'éloigna, emportant dans son cœur l'image radieuse de sa bien-aimée.

VIII

Stéphanette était heureuse. Elle s'en étonnait comme d'une chose nouvelle. Son enfance avait été maltraitée, et sa jeunesse était misérable. Toute

gories de travailleurs dont nous venons de parler.

» En effet, l'ouvrier de la plume, resté assez tard à l'école, ne gagne rien pendant les premières années.

A 15 ans, il sait lire, écrire et compter. Il trouve facilement à entrer dans une administration et reçoit par mois 50 fr., soit par jour 1 fr. 66.

» A 18 ans, il gagne 100 fr., soit 3 fr. 33.

» A 25 ans, il revient du service, et s'il a suffisamment de protections ou une belle écriture, il peut trouver 4,500 fr., soit par jour 4 fr. 16.

» A 30 ans, il gagne 4,800 fr., soit 5 fr.

» Nous ne parlons que du commis d'écriture doué d'une intelligence médiocre, et qui, avec l'adresse de ses doigts, aurait pu faire un excellent ouvrier manuel.

» De 30 à 50 ans, cet ouvrier de la plume subit des phases diverses; il crie à l'injustice, change plusieurs fois d'administration, reste toujours aux mêmes appointements, qui varient de 4,500 à 4,800 fr. — En fin de compte, à 50 ans, il est déclaré trop vieux et remercié!

» Ainsi, à moins d'être au-dessus de la moyenne, l'ouvrier de plume ne peut espérer gagner, pendant les plus belles années de sa vie, que cinq francs par jour.

» Et, avec ces appointements, il doit avoir du linge à peu près propre, une tenue qui représente, des cartes de visite, un parapluie, des gants, que sais-je? En un mot, il est entraîné fatalement à une foule de dépenses que ne connaît pas l'ouvrier d'état.

» L'ouvrier de la plume a choisi la mauvaise part; aussi n'est-il souvent ni heureux ni gai.

» Quant à l'ouvrier manuel, il entre en apprentissage à 13 ans; à 14 ans, son patron lui donne vingt sous par semaine; à 15 ans, il gagne ses vingt sous par jour; à 17 ans, il est ouvrier. Dès lors, il gagne des salaires qui varient de 50 à 70 centimes l'heure, soit de 5 à 7 fr. par jour.

» En revenant du service militaire, s'il se perfectionne dans son métier et surtout s'il est ouvrier d'art, mécanicien, ajusteur, armurier, horloger, bijoutier, il arrive à gagner des salaires bien plus élevés.

» Il n'a aucune exigence de tenue; un bon gilet de tricot et une blouse le protègent mieux de la bise d'hiver que le paletot de drap léger que l'employé a acheté au Temple. Le travail manuel lui donne un rude appétit qu'il a le moyen de satisfaire sans ostentation.

» S'il est sage et rangé, il place ses économies, épouse une brave ménagère et trouve moyen de bien élever ses enfants.

» Vous comprendrez, d'après ces considérations que nous avons à cœur de conseiller à tous les ouvriers de la plume qui s'adressent à nous, de chercher avant tout un travail manuel dont ils soient capables.»

Voilà des lignes instructives. Nous les recommandons aux gens qui considèrent l'école gratuite et universelle comme le plus grand des bienfaits. Et encore cette école n'offre-t-elle pas tous les dangers de celle qui ajoute à cette épithète celle de laïque.

petite, son père la battait souvent, et ne la caressait jamais. De bonne heure elle avait senti, avec cet instinct d'enfant qui ne se trompe pas, qu'elle n'était pas aimée, qu'on la trouvait de trop dans cette maison où elle vivait seule avec lui. Quand elle riait, et c'est un besoin de rire à cet âge, il la frappait; quand elle pleurait, il l'enfermait; quand elle s'approchait de lui, il la repoussait; par bonheur elle n'avait jamais été malade, car il l'aurait laissée mourir. Ne fallait-il pas qu'elle aidât Margot à faire le ménage, Margot, une vieille ignoble qui la battait aussi!

C'était pitié de voir la pauvre petite revenir le matin du marché, chargée d'un gros panier dont le poids faisait pencher tout son corps de côté. Elle allait devant Margot, n'osant s'arrêter de peur des coups. Le reste du jour, il fallait coudre, balayer, éplucher les légumes. Elle voyait avec envie les autres enfants qui jouaient, car elle ne jouait jamais.

Stéphanette avait grandi. Margot n'était plus là. Son père semblait avoir pris son parti de la voir s'élever. Elle était si bonne, si économe, si laborieuse, qu'il n'avait guère d'occasions de s'emporter contre elle. Toujours silencieux, replié sur lui-même, assis à la même place obscure de la grande salle, il laissait sa fille aller, venir, vendre les plus rares de ses marchandises aux amateurs les plus fidèles, sans jamais paraître s'occuper ni

Heureux les déclassés quand ils croient! mais malheur à ceux qui, élevés sans Dieu, tombent dans le malheur et n'ont point d'espérance!

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

On télégraphie de Londres, 22 octobre :

« On n'a encore reçu aucun renseignement sur le blocus annoncé de Formose par les Français. On ne sait si l'amiral Courbet a prévenu les autorités de Hong-Kong et si celles-ci ont averti les armateurs anglais. »

On télégraphie de Berlin au *Morning-Post*, 24 octobre :

« Je suis complètement en mesure de confirmer un précédent télégramme au sujet de la victoire remportée par les Chinois sur les Français dans la province nord de Formose. »

» Les Français sont, en réalité, assiégés : la construction de redoutes ne peut pas s'expliquer autrement.

» Le général qui commandait les Chinois et d'autres officiers supérieurs ont reçu la veste jaune, le plus grand honneur auquel ils pouvaient aspirer.

» On m'apprend que dans aucune autre circonstance le gouvernement chinois n'a distribué aux troupes des distinctions avec autant de profusion. »

LES RENFORTS.

Le *Bien-Hoa* quittera Toulon le 20 du mois prochain pour se rendre en Cochinchine. Il lui faut 22 jours de traversée.

Le *Comorin*, qui partira après-demain de Toulon pour le Tonkin, emportera un grand stock de vivres, de matériel et de munitions.

Marseille, 22 octobre.

Le *Télémaque*, navire de commerce qui vient d'être affrété par le département de la marine, quittera Marseille le 25 courant et embarquera dès le lendemain, à Toulon, des troupes à destination du Tonkin.

Singapore, 22 octobre.

Le *Nielly*, appelé à faire partie de l'escadre de l'Extrême-Orient, est parti hier pour Saïgon.

LE CHIFFRE DES RENFORTS.

D'après le *Paris*, le corps d'armée du Tonkin compte quinze mille hommes disponibles, en y comprenant les troupes indigènes.

La nécessité d'entretenir des garnisons dans les villes du Delta et dans les places fortes situées au nord d'Hanoi, réduisent la portion vraiment active de ces troupes à 6 ou 7,000 hommes, y compris les tirailleurs annamites.

L'amiral Courbet dispose d'une troupe de fantassins comprenant 2,800 hommes.

Pour compléter ses renseignements, le *Paris* devrait nous donner le chiffre des malades.

d'elle, ni d'eux. Pour un léger oubli, pour la moindre faute de Stéphanette, la colère saisissait le brocanteur, une colère farouche, qui l'agitait comme un accès d'épilepsie. Elle fuyait alors pour ne pas être tuée.

La jeune fille avait compris qu'il y avait eu, dans la vie de cet homme, un drame auquel elle avait été mêlée, et que la haine de son père pour elle datait de là. Elle savait de plus, à n'en pas douter, que cet événement mystérieux avait eu lieu au temps de la Révolution. Elle avait remarqué, en effet, le soin extrême avec lequel le brocanteur cachait son nom, et se débattait lui-même aux regards des personnes, nombreuses alors, qui avaient vu ces temps-là. Le soir, quand il sortait, — le brocanteur ne sortait jamais le jour, — il s'enveloppait, même en été, dans un grand manteau vert, à collet relevé, dans lequel son visage disparaissait jusqu'aux yeux. La rencontre d'un passant lui était désagréable : il faisait de longs détours pour éviter certaines rues, et cherchait pour s'y promener les quartiers les plus sombres et les moins peuplés de la ville.

Stéphanette n'en savait pas davantage. Qui donc l'eût renseignée? elle n'avait aucune amie de son âge; interroger son père, elle n'y pensait même pas; et la seule personne qui se fût occupée d'elle en ce monde, et qui l'aimât, la sœur Doctrovée, questionnée par elle à ce sujet, s'était renfermée dans la plus absolue réserve.

On écrit de Shanghai, 24 octobre :

« D'après les télégrammes privés reçus de la Chine, le *Central News* annonce qu'une grande partie des résidents européens de Shanghai ont quitté cette ville. Les départs continuent. »

ÉTRANGER

BELGIQUE. — Les libéraux belges nous paraissent célébrer un peu trop leur prétendue victoire. Les conseils communaux, à bien peu de chose près, restent au contraire ce qu'ils étaient. Les grandes villes appartenaient déjà aux libéraux, il n'y a rien de changé; quant aux campagnes, elles ont élu comme avant des conseillers catholiques. On le verrait clairement si on dressait un bilan général de toutes les communes. Les dépêches ont reconnu que les catholiques gagnent deux chefs-lieux d'arrondissement et six chefs-lieux de canton, — et les libéraux trois chefs-lieux de canton.

Si c'est là le résultat général, il n'y a pas de quoi pour ces derniers de chanter victoire.

Bruzelles. — On parle de la retraite du ministère. M. Malou formerait un nouveau cabinet où ne seraient plus MM. Jacobs et Wæste, que visait particulièrement la campagne des libéraux.

D'un autre côté, M. Bara a été appelé chez le roi Léopold : il faudrait donc en conclure que tout l'ancien cabinet catholique se retirerait, et que M. Bara serait chargé de former un ministère libéral.

Ce serait une solution extrême; car malgré les chants de victoire des libéraux, il reste évident que la majorité des conseils élus dimanche est catholique. Presque toutes les communes rurales sont favorables au ministère actuel.

Des bagarres se sont encore produites dans différentes villes, et notamment à Comtraï et à Hasselet.

Dans un village situé près de Malines, un coup de fusil a été tiré sur un groupe de personnes; l'une d'elles a été tuée, quatre autres ont été blessées.

Le roi a reçu M. Malou hier matin. Immédiatement après cette entrevue, le conseil des ministres a été convoqué.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 octobre.

La Bourse est mieux disposée aujourd'hui, on commente une nouvelle tentative de médiation entre la France et la Chine.

Il faut signaler la bonne tenue du comptant. On achète et cette fermeté réagit fortement sur le marché à terme.

Les rentes sont moins discutées et le découvert augmente. Il se produirait un enlèvement marqué à la fin du mois qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire.

Les rentes s'inscrivent : le 3 0/0 à 78.20, l'amortissable à 79.50, le 4 1/2 à 109.20.

Sœur Doctrovée était une ancienne religieuse de la célèbre abbaye bénédictine du Ronceray. Recueillie et élevée par la dernière abbesse, M^{me} Léontine d'Esparbez de Lussan Bouchard d'Aubeterre, dont elle était proche parente, reçue, toute jeune encore, en qualité de novice, elle portait, depuis un an à peine, l'anneau d'or des dames du Ronceray, quand la terrible liberté révolutionnaire ordonna aux religieuses de renier leurs vœux ou de sortir du cloître.

Des trente filles du Ronceray, pas une ne céda. Elles furent dispersées. La splendide abbaye fut démolie à moitié, et pillée de fond en comble.

Sœur Doctrovée acheta, peu de temps après, dans la rue Vauvert, une grande maison avec un grand jardin, dépendances du couvent également abandonné du calvaire, et s'y retira en compagnie de sœur Apolline, vieille religieuse prudente et dévouée, qui avait été tourière au Ronceray. Ces deux saintes filles vécurent la pendant toute la Révolution, visitant et recevant les pauvres, soignant les malades, adorées de la population du quartier, protégées par les patriotes les plus avancés auxquels elles faisaient l'aumône à l'occasion. Elles ne quittèrent même pas l'habit de leur ordre que des personnes, assurément bien intentionnées, leur conseillaient de laisser, et continuèrent de porter la robe noire à longue queue, à larges manches doublées d'une toile blanche plissée en forme de surplis, qui donnait aux demoiselles du Ronceray, dit le P. Hélyot, un air de chanoinesses.

(A suivre.)

BERNARD SEIGNY.

Sur la Banque de France on cote, seul cours, 5,025 fr.

L'action du Crédit Foncier est ferme et recherchée à 1,305 fr.

Sur la nouvelle obligation Communale 3 0/0, les demandes sont encore plus nombreuses. On sait maintenant à quoi s'en tenir sur la répartition de ces titres. Aussi la prime au-dessus du cours de mission est aujourd'hui de 8 fr.

La Banque de Paris est à 725, la Banque d'Escompte à 515, le Crédit Industriel et Commercial à 680.

La Transatlantique est lourde et l'action Messageries Maritimes très-demandée. La Société Générale est immobile à 460 fr.

Le Suez est mieux tenu à 1,000 fr.; la recette du transit a été pour hier de 130,000 fr.

Les valeurs internationales participent à l'augmentation générale.

L'Italien à 96.60, la Banque ottomane à 575, le Turc à 8.05, l'Égypte unifiée à 315.

Les Consolidés anglais restent sans changement à 101 1/16.

Les Chemins de fer Méridionaux de l'Italie cotent 650 fr.

Les résultats bénéficiaires de l'exercice de la Société Mutuelle de reports feront ressortir les avantages de cette société qui donne à ses déposants un intérêt de plus de 4 0/0.

Les Chemins de fer français sont plus recherchés : le Nord à 1,630, l'Orléans à 1,305, le Lyon à 1,235, le Midi à 1,150, l'Est à 785, l'Ouest à 825.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Une bonne nouvelle :

M. le docteur Taugourdeau, de Martigné-Briand, semble avoir triomphé du phylloxera. Depuis un an, il traite, d'après un système à lui, une vigne très-malade qui était désespérée de son propriétaire, et il est parvenu à lui rendre sa vigueur naturelle et à l'amener à porter des fruits.

Avant-hier, une commission, composée d'un délégué du ministère de l'agriculture, de M. le Sous-Préfet de Saumur, de M. le docteur Pelon, a visité à Martigné les vignes traitées par M. Taugourdeau, lesquelles sont situées dans un centre envahi par le terrible animal. La commission a pu constater qu'aucun des ceps traités n'avait un seul insecte, tandis qu'à côté ils en ont trouvé des quantités.

Ce premier examen est des plus rassurants; cependant la commission n'a pas cru devoir se prononcer aussitôt; elle a tracé au docteur Taugourdeau un rayon de vignes qui présentent le plus triste aspect en raison de la présence trop manifeste de l'insecte, et lui a donné rendez-vous à l'année prochaine pour se proclamer le succès avec toute certitude.

Espérons, tant pour les pays envahis par le phylloxera que pour le docteur lui-même, qu'il aura enfin vaincu cet ennemi de nos vignes.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur se fera entendre dans le Square, dimanche prochain 26 octobre, à 4 heures du soir.

Programme.

1. La Cornéaise, marche..... FAVRE.
2. Ouverture du *Droit du Seigneur*.
3. *Souvenir de Noirmoutier*, polka pour piston..... S. FISCHER.
4. *Emira*, fantaisie..... ESCUDIÉ.
5. *Faust*, grande valse..... GOUNOD.
6. *Le 71^e Régiment territorial*, allégro..... HÉRAUD.

Le Chef de musique, V. MEYER.

Par décret du 24 octobre, sont nommés :

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Tours (Indre-et-Loire), M. Boullanger, substitut du procureur de la République près le siège de Montargis;

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Chinon (Indre-et-Loire), M. Escoffier, procureur de la République près le siège de Doullens;

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Doullens (Somme), M. Bonnefond, substitut du procureur de la République près le siège de Tours;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Nantes (Loire-Inférieure), M. Martin, juge suppléant au siège de Montfort.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Discussion de la loi sur la responsabilité des accidents du travail. — Sur le contre-projet de M. Peulevoy, limitant la responsabilité des patrons aux cas de négligence ou d'incurie constatée.
Ont voté pour : MM. Bury, de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.
Ont voté contre : les ministériels Benoist et Maillé (Alexis).

Sur l'article 1^{er} du projet de loi, établissant la présomption de la responsabilité du patron, à moins qu'il ne fasse la preuve contraire.
Ont voté pour : MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis);
Ont voté contre : MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.

Incident. Nomination de la commission pour les crédits du Tonkin. La commission sera-t-elle nommée mardi, sans plus attendre ?
Ont voté pour : MM. Benoist et Maillé (Alexis), ministériels ;
Ont voté contre : MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves, Bury.

Le ministre de la guerre a fixé à 4,600 le chiffre de points nécessaires pour être définitivement admis à contracter l'engagement volontaire d'un an. L'année dernière, ce chiffre était de 4,510 ; le général Campenon a cru devoir l'élever, afin d'obtenir, l'année prochaine, des résultats plus satisfaisants que ceux de la présente année 1883-1884.

Association artistique d'Angers

Dimanche 26 octobre, 203^e concert populaire, 3^e de l'abonnement. Avec le concours de MM. E. Chabrier, compositeur, et Granville, ténor.

- Programme.**
1^{re} Symphonie en mi bémol. Mozart. — Adagio. — Allegro. Andante. Menuetto. Finale.
2^e Air de Lakmé. Léo Delibes. Chanté par M. Grandville (1^{re} audition).
3^e Première audition en province de Espana, rapsodie pour orchestre, de Emmanuel Chabrier, conduit par l'auteur.
4^e Ave Maria. Chérubini. Chanté par M. Grandville. — Le solo de cor anglais par M. Dejean. (1^{re} audition).
5^e Sous les Tilleuls (scènes alsaciennes). Massenet. — Clarinette, M. Molé; violoncelle, M. Weber.
6^e 3^e Marche aux flambeaux. Meyerbeer. (1^{re} audition).

A LA CHASSE.
Le Journal d'Indre-et-Loire a reçu la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,
Républicain sincère et de vieille date, je suis naturellement un journal de mon opinion, mais modéré, qui veut la consolida-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

L'année de ma première communion, mes parents m'envoyèrent à l'école du père Pélouan, un invalide qui enseignait la lecture et l'écriture.
J'y allai l'oreille un peu basse, la science n'était pas mon faible. Marielle m'enviait, elle aurait voulu être à ma place. Mais deux enfants d'une même maison à la fois sur les bancs eussent trop coûté. Pour la dédommager, je l'engageai à venir me chercher le soir, et lui promis que je lui répéterais fidèlement ce que le maître nous apprendrait. Elle n'y manqua pas. Je la trouvai guettant la sor-

lande était sur notre route, nous y entrâmes nous asseoir sur le tronc d'un chêne déraciné par le foudre, non loin de son troupeau qui broutait la mercuriale. Les genêts croissaient dru là. Leurs branches entrelacées formaient un berceau d'or au-dessus de nos têtes. J'entourai de mon bras la taille de Marielle, elle appuya le sien sur mon

tion de la République et recherche en toutes choses le bien du pays. Quelques lignes du numéro d'aujourd'hui me suggèrent une réflexion à laquelle, malgré la différence de nos vues et de nos aspirations en politique, vous ne refuserez peut-être pas une place dans votre feuille.

AUX FAITS DIVERS de mon journal, datés du 17 octobre, après les indications du thermomètre, je lis :

« Le Président de la République est allé aujourd'hui chasser à Rambouillet, MM. Jules Ferry, Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée et Méline figuraient parmi les invités. »

Pais en tête DES DERNIÈRES NOUVELLES qui terminent le journal :

« M. Sarrieu, président de la commission du budget, s'est rendu aujourd'hui chez M. Jules Ferry, et en l'absence de celui-ci, retenu à la chasse par M. Grévy (c'est moi, et non le journal qui souligne cette phrase incidente) a déposé une lettre pour notifier au président du Conseil la décision prise hier par la commission de rechercher l'équilibre du budget dans de nouvelles réductions de dépenses. M. Sarrieu, dans sa lettre, demande en outre au président du Conseil une entrevue pour demain, afin de lui exposer l'état de la question. »

Que dites-vous, monsieur, de ce fait divers et de cette dernière nouvelle ? Ne vous semble-t-il pas lire quelque journal monarchique du temps de la Restauration ?

Quoi ! le lendemain de la réunion des Chambres, dans un moment où s'agitent à l'intérieur et à l'extérieur les plus graves questions, à l'intérieur — budget, crise industrielle, souffrance de l'agriculture, ralentissement de l'activité sociale, chômage, misère des ouvriers, arrêt dans la production, diminution du rendement des impôts, à l'extérieur — le Tonkin, la guerre de Chine, dont les nouvelles sont attendues avec anxiété d'heure en heure, Madagascar, le Congo, l'Égypte, etc., etc., et c'est ce moment que M. Jules Ferry et trois de ses collègues choisissent pour courir le lièvre ou le cerf en compagnie de M. Grévy dans la forêt de Rambouillet !

Passé encore pour M. Grévy, qui n'a sans doute rien de mieux à faire, mais le président du Conseil, M. Jules Ferry, que M. Sarrieu, président de la commission du budget, va pour trouver au ministère et qu'on lui dit être à la chasse à Rambouillet... et M. Sarrieu obligé de laisser une lettre pour notifier la grave décision prise par la commission du budget et de prévenir qu'il reviendra demain !...

Voilà qui dépasse toute croyance. Que n'eût-on pas dit, sous la monarchie, si les affaires de la France eussent été menées avec une telle légèreté de cœur ?

Un républicain attristé.

Nous lisons dans le Journal de Rennes :

« Les conseillers municipaux de la ville de Rennes viennent encore de voter une mesure qui mérite d'être signalée à l'attention

épaule, nous nous sourîmes, j'ouvris le livre et la leçon commença.

Le lendemain, à la même place, nous revîmes étudier de nouveau, ainsi les jours suivants. L'application de Marielle me stimulait. Buttant à la science, peu studieux, à force de volonté j'apprenais vite pour ne pas rester en arrière d'elle et la faire progresser et bientôt nous sûmes lire.

Le jeudi, Noël Pasquiou, un de mes camarades, me suivait à la lande où étaient Marielle et Fanchonnette, bergère de Trez-Traou; pendant que Noël et moi nous tressions des pailles de chapeau, que Fanchonnette veillait ses bêtes en filant sa quenouille, Marielle nous lisait de jolies histoires.

La lecture achevée, nous chantions des sonnets à l'ouïsion. Fanchonnette faussait, Noël détonnait. Mais Marielle avait une jolie voix, une voix étrange, ordinaire; elle saisissait les chants du bouvreuil, du rouge-gorge, du chardonneret, de l'alouette et de l'oiseau de l'angelus et les leur renvoyait en les enjolivant, ajoutant des airs à leurs airs.

Ça se lançait, ça voltigeait, ça s'envolait, de son gosier, montant, descendant, et c'était clair comme le cristal, limpide comme le filet de la source sur le sable fin, léger comme le fil de la vierge qui ondoie au bout des branches, brillant comme les bulles d'eau de savon éclairées du soleil. Parfois ça partait en fusées, parfois ça traînait, deux comme le velours au toucher, puis ça reprenait un son de

publique. Ils ont refusé de continuer à accorder des concessions gratuites au cimetière aux Frères et aux Sœurs qui jouissaient jusqu'à présent de cette faveur.

« Quand un Frère mourra après avoir consacré toute sa vie à l'éducation des enfants du peuple, quand une Sœur mourra après avoir passé vingt ou trente ans à soigner les malades et les pauvres dans les hôpitaux, la Ville refuse de leur donner gratuitement les pieds de terre nécessaires pour leur sépulture. Il ne suffit pas que les Frères et les Sœurs, qui ont fait vœu de pauvreté et ne possèdent rien en propre, consacrent leur vie au bien public et aux pauvres de la cité; s'ils meurent, la Ville arrive tendre la main et dit: Payez, pour avoir le droit d'être enterré et de reposer en paix.

« N'est-ce pas odieux ? »

Voilà bien en effet, prise sur le vif, la haine anti-religieuse des républicains.

C'est bien le même esprit qui se retrouve partout.

CHATEAUBRIANT.

On lit dans le Journal de Châteaubriant :

« Jeudi matin, le train 120, de Rennes à Châteaubriant, qui passe à Corps-Nuds à 4 heures 39, a écrasé un homme qui s'était couché en travers de la voie.

Ce malheureux, que l'on croit être un nommé G..., avait déjà, l'an passé, tenté de se suicider.

Pour un motif qui ne nous est pas encore connu, il venait jeudi matin s'étendre sur la voie. Au moment où la locomotive arrivait, le chasse-pierre saisit G... et le fit tourner sur lui-même, mettant ainsi la tête sur le remblai et les jambes sur les rails. Une seconde plus tard, elles étaient coupées toutes deux par les roues du train.

Le mécanicien du train s'étant aperçu de cet accident, informa aussitôt qui de droit. On transporta le blessé sur le côté de la voie en attendant l'arrivée de la justice.

G..., nous assure-t-on, put encore prononcer quelques paroles, mais il ne tarda pas à expirer. »

A L'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, on vend le Sucre à 4 fr. 05 le kil., — la Tapioca du Brésil pur à 0,50 c. le paquet, — la Bougie extra des Gobelins à 4 fr. 10 le paquet, — des Petits Pois et Haricots verts nouveaux à 0,95 c. la boîte de 4 litre.

Pharmacie nouvelle.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'une nouvelle PHARMACIE modèle va s'ouvrir à Saumur, rue d'Orléans, 73.

Elle se recommandera par le choix de ses produits et les soins apportés à l'exécution des ordonnances.

L'installation des laboratoires ne laisse rien à désirer. Nous savons qu'ils sont pourvus des appareils les plus nouveaux qui

clochette d'argent et ça s'égrenait si vite, si vite qu'on eût dit un chapelet dont la ganse se rompt si brusquement que les grains se défilent et résonnent comme une cascade neigeuse. L'oreille charmée était étonnée, caressée par cette voix, comme la fleur par la brise. Nous ne nous lassions pas de l'écouter; il n'y avait de fin qu'au manque d'haleine de Marielle. Alors, pour la défatiguer, nous nous envolions dans la campagne, à la poursuite des papillons. On cherchait des noisettes, on dénichait des oiseaux, on cueillait des mûres le long des fossés et des lucets dans les taillis. Le soir, nous revenions en nous ébatant comme des chevreux et chevrettes, par les bruyères dont nous nous jetions les fleurs, dansant, riant, folâtrant.

Quels heureux jours! quel heureux âge! Oui, quels heureux jours! Mais n'en faut-il pas dans la vie? L'hiver suit l'automne; l'automne, l'été; l'été, le printemps; nous étions au printemps !...

VI

Le printemps a prompt fin; l'adolescence courte durée. Vos trois communions faites, vous êtes un homme. On vous donne le choix entre la mer et la terre, vous labourez ou vous naviguez.

La coutume locale veut qu'un fils de maison, quelle que soit l'importance du domaine agricole de son père, se loue simple serviteur à gages à un autre fermier. La faiblesse des parents qui gâtent

assurent leur parfaite précision dans les préparations les plus compliquées.

L'ouverture aura lieu samedi prochain 25 octobre.

CONSEILS ET RECETTES.

AVIS AUX ÉLEVEURS DE BESTIAUX. — M. Nocard a fait récemment une découverte qui intéresse particulièrement les éleveurs de bestiaux.

Il s'agit de la maladie des vaches connue sous le nom de *navds*, maladie qui se traduit par une induration et des nodosités de la mamelle.

Les vaches laitières atteintes par le mal perdent presque tout leur lait, et le peu qu'on leur tire chaque jour est de qualité très-inférieure.

Il ne se conserve pas, aigrit, prend une couleur repoussante. De là une perte pour l'éleveur.

M. Nocard a découvert que cette maladie était causée par des parasites de l'espèce cryptogamique. Après une expérience tentée sur une vache et une chèvre, il employa l'acide borique, comme le plus propre à détruire ce champignon; une injection était faite chaque soir dans les trayons et, au bout de quelque temps, les bêtes malades guérissaient et leur lait recouvrait toutes les qualités perdues.

Une autre précaution qui doit être prise en ce cas est à signaler également: au moment de traire la vache, on doit se laver les mains avec une solution phéniquée à 3 0/0. Le pis de la vache sera nettoyé de la même façon.

Avis aux éleveurs désireux de combattre les épidémies qui déciment leurs troupeaux. Le remède est simple et peu coûteux; on l'emploiera donc sans hésitation.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 19 octobre 1884.
Versements de 73 déposants (18 nouveaux), 17,425 fr. 16
Remboursements, 23,936 fr. 36 c.

Grand-Théâtre d'Angers.

Jeudi 22 octobre.
1. Les Melli-Mélo de la rue Meslay, vau-deville en 1 acte.
2. Rigoletto, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

tant leurs enfants qu'ils deviennent des paresseux et de fieffés ivrogoes, s'ils ne les éloignent, nécessite cette coutume d'aller apprendre, sous la gouverne d'une autorité étrangère, à obéir et à se soumettre au devoir.

Je m'étais donc loué au chef d'une grande exploitation rurale. Je devais entrer en condition à la Saint-Jean. Mais il y eût dédite. La maladie et la mort fondirent sur Lagadec. Guillaume, en récoltant des pommes, chûta d'un arbre et s'éboîta la cuisse: on l'amputa. L'opération ne réussit pas, il mourut. Paul, le militaire, fut tué dans une rencontre des Bédouins, en Algérie. Les deux tombes, à peine fermées, se rouvrirent pour Jeannie, qu'une fluxion de poitrine, contractée au battage de l'aôdt, emporta. Jeannie laissait sept enfants, dont trois mineurs.

Ces pertes successives frappèrent mon père. Le pauvre homme, miné par le chagrin, s'altéra. Vous jugez si je pouvais quitter la maison; je restai soigner mon père. Nous espérions que les chaleurs de juillet le guériraient, mais elles ne lui donnèrent pas la santé; ses forces s'usaient; je partis pour Guingamp au pardon de Notre-Dame-de-Bon-Secours, pour prier Dieu d'avoir pitié de lui.

(A suivre.) AUGUSTA COUPEY.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication, Le jeudi 30 octobre 1884, à 1 heure de relevée, En l'étude et par le ministère de M^e PINAULT,

UNE MAISON

Avec Cour et Jardin, Sise à Saumur, rue de Lorraine, 32. S'adresser audit M^e PINAULT, notaire, rue Beaurepaire.

Etude de M^e MAURICE, avoué-licencié à Chinon (Indre-et-Loire).

A VENDRE

Par suite de saisie immobilière Le JEUDI 6 novembre 1884, à une heure de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Chinon,

CHATEAU DU PLESSIS

Situé commune de Chilouze, Et ses dépendances, Consistant principalement en vignes, bois et pré, d'une contenance totale de 36 hectares environ, en un seul lot, sur la mise à prix de 20,000 francs.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1^o à M^e MAURICE, avoué à Chinon; 2^o au Greffe du Tribunal civil de Chinon, ou est déposé le cahier des charges. (764)

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 26 octobre 1884, à midi, En la salle de la mairie de Chouzé,

BELLE MAISON NEUVE
Servant d'HOTEL

Située en face la gare des marchandises de Port-Boulet (ligne de Tours à Nantes).

Vastes dépendances, pièce d'eau poissonneuse. Clientèle assurée. On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M^e ANTHEAUME, notaire.

Etude de M^e HENRI-ERNEST ARDOUIN, avoué à Bressuire, rue Duguesclin, n^o 27.

VENTE

A la suite de saisie immobilière, En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bressuire, le mardi 18 novembre 1884, heure de midi,

Domaine de SAZAIS

Situé sur les bords de la Dive, commune de Brée, canton de Thouars (Deux Sèvres),

Se composant : 1^o Du legis de Sazais, comprenant bâtiments de maîtres, bâtiments de fermiers, jardins, étables et vastes servitudes;

2^o Quinze grandes pièces de terre en nature de labours, prés et marais. Le tout, d'un seul tenant et d'une exploitation facile, est d'une contenance de 44 hect. 58 ares 40 cent.

Mise à prix : 60,000 fr. Belle pêche. — Chasse agréable.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e ARDOUIN, avoué poursuivant à Bressuire. (775)

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

VENTE

A L'ENCAN, Pour cause de départ, Le DIMANCHE 26 OCTOBRE 1884, à midi, et par le ministère de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil, dans l'hôtel du Lion d'Or, sis place Hublio,

MATÉRIEL

Garnissant ledit hôtel : Literie, verrerie, vaisselle, tables, chaises, etc., etc. Au comptant, 10 0/0 en sus. (753)

A VENDRE

MAISON

Sise à Saumur (Croix-Verte) Très-confortable, deux jardins, pièce d'eau. Jouissance de suite. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. SERISIER, négociant, 3, rue Beaurepaire. (709)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885,

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n^o 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

Les créanciers de la Succession bénéficiaire CHAUVIRÉ, qui n'ont pas fait connaître l'existence de leurs créances à M. RENO, curateur de cette succession, sont invités à produire immédiatement leurs réclamations et à les adresser à M. RENO, étude de M^e FOUCHÉ, notaire à Saint-Georges-des-Sept-Voies. (771)

A VENDRE

BEAU CHIEN D'ARRÊT

S'adresser à M. AUFRÈRE, à la Banque de France, rue Beaurepaire.

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage. S'adresser rue d'Orléans, 73.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année. S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

Joli PONEY, bon trotteur

Avec ou sans voiture. S'adresser au bureau du journal.

Matelas neufs, Couil fil,

DEPUIS 25 FR.

Pesant 16 à 18 kilos.

S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEPEYRE. (900)

A L'ABEILLE

Maison J. PÉRARE

22, rue Saint-Jean, 22,

DEMANDE :

Une apprentie pour la Mode ; Un apprenti pour la Mercerie ; Un petit garçon pour les courses. (757)

Un homme sérieux demande un emploi comme comptable. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une femme de chambre sachant coudre et passer. S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 OCTOBRE 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 97	78 25	Est	785	785	Obligations.			Gaz parisien	517	518
3 % amortissable	79 50	79 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1235	1237 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50	507 50	Est	364	364
3 % (nouveau)	105 25	104 75	Midi	1150	1147 50	1865, 4 %	516	516	Midi	374 50	374 75
4 1/2 % (nouveau)	109 25	109 30	Nord	1631 25	1625	1869, 3 %	403	402	Nord	382	381
Obligations du Trésor	510	507 50	Orléans	1302 50	1310	1871, 3 %	395	393	Orléans	373	372 50
Banque de France	5025	5050	Ouest	820	817 50	1875, 4 %	513	510	Ouest	373	374
Société Générale	457 50	457 50	Compagnie parisienne de Gaz	1528 75	1530	1876, 4 %	513	513	Paris-Lyon-Méditerranée	372 50	373 50
Comptoir d'escompte	960	952 50	Canal de Suez	1890	1900	Bons de liquid. Ville de Paris	515	515	Paris-Bourbonnais	370	372
Crédit Lyonnais	543 75	540	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	446 25	447	Canal de Suez	565	565
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1306	1297 50				Obligat. foncières 1879 3 %	452 50	452			
Crédit mobilier	270	275				Obligat. foncières 1883 3 %	356	358			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR																		
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.													
3 heures	8 minutes					Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10							
6	55					Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 4	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 10							
9	13					Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 10							
1	25					Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 27	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39							
3	32																								
7	15																								
10	36																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.								
3 heures	26 minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.						
8	31					Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10
9	37					Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 08
12	48					Lernay	7 02	8 24	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 4	Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56
4	44					Brion-s-Thouet	7 14	8 36	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Arçay	7 50	2 53	9 18
7	24					Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Mirebeau	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 30	10 28
																		Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 31	11 7